

Les lycées parisiens, modèles de mixité

ÉDUCATION | Après deux ans d'expérimentation, la réforme de la procédure d'admission en 2^{de} a apporté davantage de diversité dans la capitale. Le ministère pourrait vouloir l'étendre à toute la France.

Frédéric Gouaillard

C'EST UNE DATE importante pour Pap Ndiaye, le ministre de l'Éducation nationale, qui peine à imprimer sa marque depuis sa prise de fonctions. Dans un peu plus d'un mois, le 15 mars, le successeur de Jean-Michel Blanquer doit annoncer un plan pour la mixité. « Je vais proposer un certain nombre de mesures qui incluront l'enseignement privé, de manière que ce soient à la fois le privé sous contrat et le public qui participent d'une meilleure mixité sociale et scolaire », avait-il indiqué début janvier. Pap Ndiaye a indiqué travailler à la rédaction d'un protocole avec l'enseignement général catholique afin d'imposer un taux d'élèves boursiers aux établissements privés.

L'enseignement public sera également mis à contribution et, pour cela, la Rue de Grenelle envisage de s'inspirer de la réforme d'Affelnet mise en œuvre dans la capitale. Depuis 2021, l'académie de Paris a revu le système affectant les 15 000 élèves de 3^e dans les 44 lycées publics. La capitale fait désormais l'objet d'une nouvelle sectorisation, autour de cinq établissements à privilégier par collège, et un indice de position sociale (IPS) qui donne des points bonus aux collègues en fonction des catégories socioprofessionnelles des parents. Plus l'IPS de l'établissement d'origine est bas, plus le bonus est élevé, ce qui permet de viser des établissements plus cotés.

Pas de fuite vers le privé, assure le rectorat

Jusqu'à cette réforme, la capitale était divisée en quatre grands secteurs et les élèves devaient postuler dans les lycées de leur secteur, en fonction de leur collège d'origine. Deux ans après, le rectorat de Paris se félicite que sa réforme ait entraîné une diminution de 39 % de la ségrégation sociale entre les lycées généraux et

technologiques publics, et une diminution de 30 % de la ségrégation scolaire par rapport à 2019. Il précise que cette refonte du système n'a pas entraîné de fuite vers le privé, ni de dégradation des performances scolaires moyennes des élèves des lycées publics par rapport au privé.

« Je suis satisfait pour les élèves de 3^e qui sont moins stressés lors de l'affectation en 2^{de}, note le recteur. Christophe Kerrero, qui faisait ce mercredi à la Sorbonne un bilan d'étape. Il n'y a plus de lycées de niveau n'accueillant que des très bons élèves. Aujourd'hui, nous avons une certaine hétérogénéité dans les établissements, qui ont tous vocation à être des lycées d'excellence. » Un constat à nuancer puisque Paris reste l'académie où la ségrégation scolaire est la plus élevée. Mais, depuis deux ans, les écarts tendent à se resserrer.

« Une piste sérieuse » dans les grandes agglomérations

Même Louis-le-Grand et Henri-IV, les deux lycées d'élite du cœur de la capitale, ont été sommés d'intégrer le dispositif l'année dernière. Avec à la clé, au terme d'un an d'expérience, un taux de boursiers en hausse (24 % pour Louis-le-Grand et 17 % pour Henri-IV, contre 9 à 11 % auparavant) et un niveau des élèves à l'entrée en 2^{de} en légère hausse. « Il n'y a pas plus d'élèves en difficulté ou qui n'auraient pas les codes. C'est très réjouissant », se félicite Joël Bianco, le proviseur de Louis-le-Grand. Le lycée Henri-IV prévoit même d'ouvrir à la rentrée prochaine une classe STMG (sciences et technologies du management et de la gestion), filière à la réputation difficile. Une révolution.

Ce qui s'apparente à des réussites pourrait donc inspirer le ministère dans sa volonté de promouvoir la mixité, au moins dans le public. « Cette réforme d'Affelnet à Paris est une piste assez sérieuse, évidemment à adapter en fonction des territoires, car la densité de population n'est pas la même partout, explique Julien Grenet, chercheur au CNRS et membre du comité de suivi de la réforme dans la capitale. Mais dans les grandes agglomérations, où ces questions de ségrégation se posent de façon particulièrement forte, c'est une voie de réforme crédible. Affelnet existe sur tout le territoire, c'est le même logiciel partout, après, c'est une question de paramétrage. »



Lycée Henri-IV (Paris V^e), mars 2022. Depuis le dispositif Affelnet, l'année dernière, le taux d'élèves boursiers est de 17 %, contre 9 % auparavant.

PAROLE DE MAMAN | « L'ancien système créait beaucoup de déceptions »

Caroline, une mère d'élève

« SI VOUS M'AVIEZ interrogé il y a deux ans, je n'aurais sûrement pas tenu le même discours. » Pour Caroline (*le prénom a été changé*), dont la fille de 15 ans est entrée cette année au lycée Arago, dans le XII^e arrondissement de Paris, la réforme d'Affelnet en 2021 présentait toute une série de désavantages.

« À l'époque, je faisais partie de l'association des parents d'élèves du collège Matisse, dans le XX^e arrondissement, et nous étions résolument contre cette procédure d'affectation des élèves de 3^e dans les lycées de la capitale, explique cette maman très impliquée. On trouvait que le fléchage des jeunes vers cinq lycées, tous situés dans les XIX^e et XX^e, ne favorisait pas la mixité et cantonnait en quelque sorte les élèves à résidence. Par ailleurs, nous pensions que cette réforme allait désavantager nos enfants dans le

choix de certains lycées du fait que notre collège présentait un indice de position sociale plutôt élevé. »

Deux ans plus tard, alors que le système parisien d'affectation pourrait être étendu à toutes les grandes agglomérations du pays, cette mère a radicalement changé d'opinion. Sa fille a trouvé chaussure à son pied au sein du lycée Arago, son premier choix lors des vœux formulés sur Affelnet l'année dernière.

« Aujourd'hui, ma fille s'épanouit »

« C'est une bonne élève, et elle avait les notes pour intégrer le lycée Hélène-Boucher, qui est le plus compliqué à avoir. Mais, en participant aux portes ouvertes du lycée Arago, ma fille a été séduite par cet établissement, explique la maman. Aujourd'hui, elle s'épanouit, a de bons résul-

tats et elle est très satisfaite de sa relation avec les professeurs. »

Plus globalement, Caroline loue la proximité du lycée – situé à une vingtaine de minutes de son domicile –, qui offre un confort de vie non négligeable. Elle met aussi en avant la fluidité d'un système qui génère moins de frustration lors des affectations. « Auparavant, les élèves étaient très stressés par les résultats d'Affelnet. On pouvait être accepté sur son 10^e choix, et cela créait beaucoup de déception, se souvient la maman. Certains dans le quartier vous diront qu'ils ne peuvent plus aller à Charlemagne (*un lycée d'excellence du cœur de Paris*), et le proviseur d'Arago se plaignait il y a peu qu'il y ait un peu plus de chahut dans l'établissement. Mais au moins la réforme a créé de la mixité scolaire dans le lycée. »

F.G.



Je suis satisfait pour les élèves de 3^e qui sont moins stressés lors de l'affectation en 2^{de}

Christophe Kerrero, recteur de l'académie de Paris